



## COMMISSION FÉMINISATION

### PROCÈS-VERBAL

### N°04

---

**Réunion du :** Vendredi 02 novembre 2021

**À :** 18h00

---

**Présidence :** Mme CHARRUET Sophie

---

**Présents :** Mme Maria-Amelia RIBEIRO DE SOUSA, Mme Solène BOUVIER, M. Pierre-Yves BERNIER, Mme BENSO, Émilie BORDIGA, Clarisse PANAIAS, SALERNO Benjamin et Andréa GRANERO

---

**Excusé(s) :** M. Frédéric FRANCOU

---

**Non - Excusé(s)** Mme Solange BARATI, Audrey ISOARDI

---

#### INFORMATION

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance



La commission approuve le PV N°4 et passe à l'ordre du jour.

## COURRIERS

➡ U S Les Mees :

**Rappel : Tout courrier adressé à la commission féminisation doit être effectué à partir de la boîte mail officielle du club, tout autre courrier ne sera pas pris en compte.**

## SUIVI ET ACCOMPAGNEMENTS DES CLUBS

### ▪ Bilan de suivi

 <b>EP Manosque</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•PY Bernier</li></ul>	 <b>AFCV</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•S.Charruet</li><li>•F.Francou</li></ul>
 <b>Laragne Sports</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•PY Bernier</li><li>•F.Francou</li></ul>	 <b>FC Céreste Reillanne</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•S.Barati</li><li>•PY Bernier</li></ul>
 <b>Gap Foot 05</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•F.Francou</li><li>•E.Bordiga</li></ul>	 <b>CA Digne</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•M.Benso</li></ul>
 <b>La Saulce FC</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•S.Charruet</li><li>•M-A Ribeiro de Souza</li></ul>	 <b>US Aiglun</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•M-A Ribeiro de Souza</li><li>•M.BenSo</li></ul>
 <b>Oraison Sports</b>	 <b>OBSC</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•PY Bernier</li><li>•E.Bordiga</li></ul>
 <b>AS Forcalquier</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•PY Bernier</li></ul>	 <b>Sisteron FC / Les Mées / Mison</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•M-A Ribeiro de Souza</li></ul>
 <b>MVR Futsal</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•PY Bernier</li></ul>	 <b>US VIVO 04</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•S.Barati</li><li>•PY Bernier</li></ul>



## BILAN DE LA RENTRÉE DU FOOTBALL FÉMININ

### ▪ *Contraintes*

Positifs	Axe d'amélioration
Bonne participation des jeunes Bonne organisation par atelier	Participation des seniors Communication en amont Communication sur le moment

## FUTSAL FÉMININ

### ▪ *Organisation générale*

- Samedi (matin) : U6F à U11F - Matches + Ateliers (dessins + PEF sur l'hygiène de vie (alimentation), Escape game)
- Samedi (après-midi) : U15F (14h30 – 16h30) U17F (16h30 – 18h30) – Matches + escape game + lois du jeu + confection d'une vidéo pour promouvoir le foot féminin.
- Samedi (journée) : Module Animatrice (U17F et seniors volontaires)
- Dimanche (journée) : Seniors F en coupe des Alpes Futsal

### ▪ *Ressources humaines*

#### ▪ Samedi :

EFF	U15F et U17F	Module Animatrice
Accueil : Sophie Escape Game : Emilie Gestion des rotations : Solène	Accueil : Sophie Vidéo : Solène Escape Game : Emilie Gestion des rotations : Maria Amélia et Sophie	Fred Francou

#### 🚶‍♀️ Dimanche :

#### Coupe Féminine Futsal des Alpes

Table de marque : Martine Benzo + Sophie

Accueil : Sophie

Arbitrage : CDA sollicité avec volonté d'avoir les féminines arbitres.

### ▪ *Futsal EFF*

- Dimanche à 15h (ou 13h en lever de rideau des masculins)
- Possibilité de jouer le samedi en suivant la procédure de report de match



- **Engagement**
- EFF : Toutes les équipes féminines sont convoquées. Les équipes et les joueuses.
- U15F : Les 3 équipes féminines sont convoquées d'office. Invitation faite aux clubs souhaitant s'engager dans la pratique féminine, et à la section sportive du collège de Sisteron.
- U17F : Les 3 équipes féminines sont convoquées. Invitation faite aux clubs ayant quelques U17F.
- Séniors F : 1 équipe par club avec possibilité d'engager une seconde équipe par écrit avant le 15 décembre 2021.

## PLATEAU EFF

- **Constat**

Faible participation des jeunes filles.

Grandes distances pour certaines filles (les extrêmes).

- **Organisation générale**

Plateau EFF : Maintien les samedis en site central en début d'après-midi. Caler les lieux en fonction des dates avant la réunion de mise en place des plateaux (avant mi-janvier)

Mise en place de flyers pour annoncer la philosophie et les prochaines dates.

- **Prochain rendez-vous**

- 13 novembre à Volonne
- 27 novembre à Aiglun
- Contenu identique en changeant atelier PEF et jeu scolaire

- **Projection des rassemblements EFF**

Afin de dynamiser et favoriser la constitution d'équipe féminine (U6F à U11F) un projet de mise en place d'un rassemblement par période par secteur. Les secteurs sont établis en fonction des velléités des clubs au niveau du foot féminin (*St Crépin, Gap, Laragne, ESMD/Sisteron, MVR Futsal (Oraison), Manosque, Forcalquier*).

Ces rassemblements seront co-animés par le district et le club support.

Un calendrier sera proposé en ce début novembre.

## COUPE DES ALPES FÉMININ

- **Tirage au sort (match sur le premier nommé)**

**Tour de cadrage - 11 décembre 2021**

- AFCV – OBSC

**¼ de finale – 22 janvier 2022**

- Match n°1 : Ent AIGLUN/SISTERON/MISON – FC CERESTE REILLANNE
- Match n°2 : GAP FOOT 05 – EP MANOSQUE
- Match n°3 : AFCV – US VIVO 04 ou OBSC – US VIVO 04\*



 Match n°4 : LA SAULCE FC – CA DIGNE

*\*Le match pourra être inversé en fonction des conditions météorologiques.*

### **Rappel**

Les rencontres doivent se dérouler en Foot à 11. Des arbitres seront désignés par la CDA

## COMMUNICATION

### ▪ *Site internet*

- PY transmet à Benjamin les informations nécessaires

### ▪ *Identifier les référents féminins*

Dans le cadre du suivi des clubs, chaque référent doit faire en sorte que les clubs déclarent leur référent féminin.

Les clubs masculins seront relancés par le secrétariat et le CTD DAP.

### ▪ *Évènements*

- Solliciter les médias (presse écrite, BFM DIC1, HPI, Alpes 1)
- Utilisation des outils et des réseaux sociaux avec les clubs
- Contacter les collectivités et les offices de tourisme

Ces missions seront gérées par Benjamin. Émilie Bordiga pilotera ce suivi de la communication des évènements auprès de Benjamin.

### **Prochaine réunion mardi 7 décembre 2021**

La Responsable administrative

Sophie Charruet

La Secrétaire de séance

M-A Ribeiro De Souza

